

Déclaration du Président du Comité de l'information, M. Rudolf Christen, à
l'ouverture de la vingt- neuvième session

Monsieur le Secrétaire général adjoint Akasaka,
Mesdames et Messieurs les délégués,

Prenons par exemple le site Internet : peu nombreux sont ceux qui pourraient remettre en question la qualité remarquable du site Internet du DPI, de par sa richesse et son approche créative dans la présentation qu'il fait des informations les plus récentes sur les travaux de l'Organisation. Il a également accompli des progrès notables dans le domaine du multilinguisme. Toutefois, la parité linguistique, si souvent demandée par les membres de ce Comité, n'est malheureusement toujours pas une réalité. J'encourage donc le DPI et les autres Départements du Secrétariat à collaborer étroitement pour parvenir à mettre en place un site Internet véritablement multilingue.

Mais même le plus beau site Internet ou la technologie la plus avancée ne remplacera jamais le contact humain. C'est pourquoi les Centres d'Information jouent un rôle clef dans les travaux du Département de l'information public, comme le rapport du Secrétaire Général le décrit tout à fait correctement.

Je suis heureux de constater que de nombreux États Membres ont déjà mis à disposition des bureaux gratuits. Le soutien accordé par les États Membres aux activités opérationnelles des Centres d'information des Nations Unies est également appréciable. Certains d'entre eux ont aussi aidé le Département à identifier des ressources nationales, afin de traduire des documents des Nations Unies pour le site de l'ONU dans une, ou plusieurs des six langues officielles. Il s'agit de mesures excellentes, et je remercie les États Membres de leur soutien constant.

L'année prochaine sera marquée par un autre grand événement : les Nations Unies peuvent célébrer le 60ème anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Je suis sûr que le Département de l'Information public va utiliser toutes sa créativité pour promouvoir les droits de l'homme encore davantage, sachant que beaucoup reste à faire dans ce domaine.

Distingués délégués,

L'objectif de la session sera, comme chaque année, d'adopter par consensus un document final à l'issue de nos délibérations. La résolution devrait fournir au DPI les meilleures directives possibles pour permettre à l'Organisation de continuer de bénéficier de la voix forte que lui donne le DPI. En tant que Président, je m'engage à faire de mon mieux pour y parvenir. Je suis certain que vous en ferez de même.

Je vous remercie.